



FFFA

Service émetteur :
ADMINISTRATIF

**PROCES VERBAL DU
COMITE DIRECTEUR
DU 7 AVRIL 2018**



1/ OUVERTURE DE SEANCE

BRIGITTE SCHLEIFER accueille les participants et vérifie que le quorum est atteint :

MEMBRES	PRESENTS	REPRESENTES	EXCUSES	ABSENTS
BRIGITTE SCHLEIFER	1			
JACQUES ROUAUD			1	
LIONEL LACAZE	1			
CHRISTOPHE BRIOLIN			1	
KAREN CAPIELLO	1			
JUAN-PEREZ CANTO		1		
VALERIE AMIARD			1	
VOLNY MOGET		1		
JEAN-PIERRE TROCHET	1			
GILLES VIGNE	1			
JEAN-PIERRE HINCK	1			
MATHIEU BRUGIERE	1			
ELISABETH LARELLO		1		
MELISSA SIGNOR	1			
PAUL DURAND			1	
TOTAL	8	3	4	
INVITES	PRESENTS	REPRESENTES	EXCUSES	ABSENTS
CEDRIC CASTAING	1			
BENOIT SIROUET			1	
TOTAL	1	0	0	
INVITES	PRESENTS	REPRESENTES	EXCUSES	ABSENTS
OLIVIER MORET	1			
TRISTAN GENËT	1			
TOTAL	2			

VOTANTS : 11 – ouverture à 10h00

1/ INTRODUCTION

Le quorum est atteint selon l'article 13 des statuts de la FFFA. Le Comité Directeur peut donc délibérer valablement.

La grève des transports pourrait poser problème pour nos prochains événements.

Le prochain CODIR aura de fait lieu le 25/05/2018.

Le ministère va faire un audit de la fédération qui consistera à un retour sur l'utilisation des fonds publics versés par la convention d'objectifs et de l'organisation fédérale.

2/ POINT BUDGET

Pas de grosses modifications même si les prévisions ont peut-être été un peu surévaluées.

Le risque de gestion de trésorerie est de plus en plus tendu.

Le manque de visibilité ne nous permet pas de nous projeter sur un atterrissage clair en comptabilité.

3/ POINT LICENCES

Constat : depuis la saison 2015/2016, les prix des licences n'ont pas été augmentés alors que la 3FA continuait son plan de redistribution vers les clubs et les Ligues.

Proposition : augmentation limitée de 3% en Juin 2018 pour rattraper l'augmentation du « coût de la vie » exprimé par l'INSEE.



MB : L'augmentation de 3% liée au coût de la vie est une augmentation nécessaire qui permet à la fédération de faire face aux augmentations globales des prix.

Néanmoins cette augmentation ne permettra pas de compenser l'augmentation des rétrocessions (exemple des CA) et des dépenses dues aux fonds de développement et au conventionnement des ligues ou autres. Le Comité Directeur se doit de présenter en décembre un projet de développement équilibré entre actions et ressources afin que puisse être défini collectivement le sens et les objectifs d'une potentielle augmentation du prix des licences.

REP. LIGUE : l'augmentation sur l'indexation est cohérente.

Il est rappelé que seul le prix des licences et des affiliations est à valider par l'AG Article 10 des statuts. Ce qui n'empêche en aucun cas un partage sur la réflexion des autres prestations.

Vote : Proposition à la prochaine AG de l'augmentation du prix des licences et affiliations de 3% pour la saison 2018-2019 puis d'une indexation annuelle et automatique sur les données officielles du coût de la vie, le pourcentage annoncé pour l'année en cours sera appliqué sur les licences et affiliation de la saison suivante

Validation à l'unanimité des votants.

En parallèle, une réflexion a été entamée sur l'éventualité de ne plus avoir qu'une licence « pratiquant » pour éviter les cas de mauvaise utilisation des licences loisirs, ce projet a besoin d'un peu plus de temps de réflexion, de partage, il ne sera pas voté à l'Assemblée Générale de Juin.

Objectif : Elargir le groupe de travail avec toutes les parties prenantes pour un système cohérent et auquel tout le monde abonderait (FFFA, Ligues, Clubs etc.)

4/ PREPARATION AG 9 JUIN 2018

Horaires prévus : 10h00 – 15h00

Le lieu n'est pas définitif probablement, Golden Tulip de Roissy

Ordre du jour : cf. envoi documents AG.

5/ POINT RH ET REORGANISATION

Départ de notre chargée de communication : fin mai 2018 qui ne sera pas remplacée

Départ de notre secrétaire comptable : fin juillet 2018 qui sera remplacée. La volonté est d'avoir un comptable de formation, totalement autonome, pour réorganiser le plan comptable et faire le travail au quotidien.

Volonté de passer sur un exercice comptable en « année civile ».

Demander à l'AG de voter le principe d'un changement de siège social.

Proposition d'organisation de la fédérations avec 3 pôles, DTN, gestion administrative et financière et Marketing avec la création d'un poste « développement » (marketing et prospection) qui prendrait aussi certaines actions de communication laissées suite au départ de notre chargée de communication.

Validation : Pour : 10 ABS : 1

6/ POINT FLAG : REFORME DES CHAMPIONNATS

Présentation d'un document sur la réforme des championnats en Flag, remarques sur :

- Le découpage géographique.
- Création d'un contrat d'objectif FLAG
- Chronologie sportive et administrative

Projet dans le bon sens qui doit être affiner.

Questions d'arbitrage remis entre les mains de la commission compétente.

7/ POINT DTN

- Convention d'objectif : axe principal soutenu par le ministère : MFL : amener de nouveaux publics vers de nouvelles pratiques et à consonance citoyenne. Projet porté par l'évaluatrice.
- Elargir le cercle des participants pour le projet de « licence unique »



- Création de la commission d'éthique prêt pour le prochain comité directeur
- Délégation de Michigan : concrétisation d'une visite d'une journée.

8/ DEMANDE DE LA LIGUE GE

La ligue GE demande que le club luxembourgeois des Steelers puisse avoir la possibilité de monter en D3. Une discussion est entamée sur ce sujet. Nos textes ne permettent pas cette montée de plus ce club n'est pas affilié à la fédération. Afin que cette demande puisse être validée, il faut que le club prenne une affiliation et des licences. Il peut aussi être envisagé une convention entre la fédération du Luxembourg et la FFFA. Nos textes doivent aussi être modifiés.

Le CODIR ne peut pas donner suite sur cette saison sportive à la demande de la ligue

9/ DIVERS

- FINALE ELITE : Ligue PACA va reprendre une part de l'organisation de la Finale. La ligue veut mettre en avant les trois disciplines sur la finale. Organisation U16 Bowl puis des tournois de FLAG en amont de la finale / sideline pour le CHEER. La fédération s'engage à hauteur de 25K€ sur cet évènement.
- FINALE CHEER : salles d'échauffement OK / salle OK
- Problématique des diplômes de coach sur les feuilles de match et en présentiel en FA : proposer une sanction financière au niveau du diplôme manquant par journée pour la saison en cours. Sera proposé pour la saison prochaine une interdiction d'inscription en championnats.
- Deux forfaits prévus en D2
- Nécessité de porter attention sur la catégorie U16 et penser une compétition motivante (championnat national par exemple).
- Nécessité de border les conventions d'entente interclubs pour les transferts de joueurs la saison prochaine
- Communiquer que les compétitions et ligues non reconnues par la fédération ne sont pas couvertes par la licence fédérale.
- Renseignements à prendre sur la possibilité d'agrément pour les contrats civiques.
- Volonté de créer une commission des règlements et des statuts.
- Règlement il est rappelé que tous les changements de règlement pour la prochaine saison sportive devront être validé de préférence au codir du mois de juin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.

Mathieu BRUGIERE

Secrétaire de la FFFA

Brigitte SCHLEIFER

Présidente de la FFFA